Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36034	Chabris, route de Launay des Haies	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD		0611644	1 ON
36056	Cluis, tour nord de la muraille sud-est de la forteresse	Mataouchek Victorine (INRAP)	OPD	MA	0611792	2
36071	Etrechet, le Buisson Vert et Fets de Marchat	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD	NEO FER GAL	0611363	3
36093	Levroux, le Bois Maussant	Luberne Alexis (INRAP)	SP	FER GAL	0611647	4 RN
36121	Meunet-Planches, Les Iles	Dieudonné-Glad Nadine (SUP)	FP	FER	0611743	5
36128	Montierchaume, Z.I. la Malterie	Roy Gwenaël (INRAP)	OPD	NEO FER GAL MA	0611505	6
36133	Mouhers, la Grande Brande, la Brande, a Grange	Bartholome Sandrine (INRAP)	OPD	FER GAL	0611643	7
36161	Le Pont-Chrétien-Chabenet, rue du Parc	Bartholome Sandrine (INRAP)	OPD	FER GAL	0611587	8
36199	Sainte-Lizaigne, 1 bis route de Reuilly	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD		0611520	9 ON
36200	Argentomagus : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	Dumasy Françoise	PCR	GAL	0611563	10
36200	Saint-Marcel, 17 rue Jean Moulin	Sale Philippe (INRAP)	OPD		0611645	11 ON
36200	Saint-Marcel, les Mersans insula C	Levasseur Annette (AUT)	FP	GAL	0612252	12
36229	Val-Fouzon, l'Étang-Neuf	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD		0611470	13 ON
36229	Val-Fouzon, l'Étang-Neuf	Champault Eric (INRAP)	OPD	BRO	0611709	14

BILAN SCIENTIFIQUE 2017

Carte des opérations autorisées

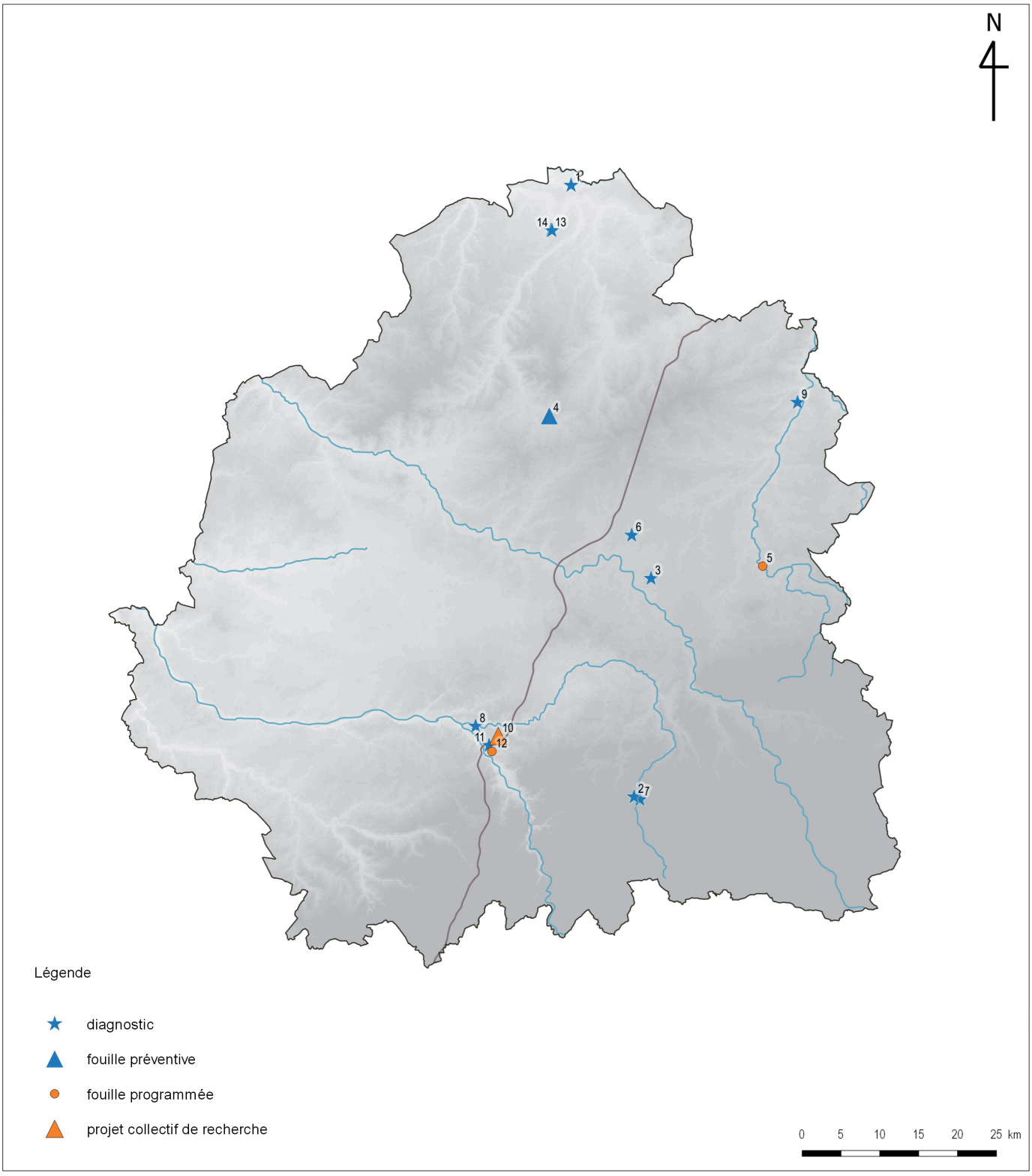

Moyen Âge

CLUIS
Tour nord de la muraille sud-est de la forteresse de Cluis-Dessous

Au gré des sondages ponctuels réalisés avant travaux, nous avons pu recueillir des informations concernant les principales périodes de l'histoire du site. Ainsi, nous avons pu valider les propositions de restitution du niveau du seuil de la porte d'accès du donjon.

De nouveaux éléments de réflexion sur le dispositif de flanquement de l'enceinte du XIII^{e} s. de la basse-cour ont également été acquis. Deux sondages restreints ont contribué à mieux cerner la nature des occupations implantées le long du parement intérieur de la courtine et leur faible pérennité. Enfin, une première expertise du logis n°I a confirmé qu'il était bien conservé dans son programme d'origine et qu'il recelait un véritable potentiel stratigraphique pour en comprendre la construction et l'essor d'un nouveau mode d'occupation de la basse-cour.

Le diagnostic général de la forteresse de Cluis a permis de constater la présence d'un potentiel archéologique manifeste. Si pour de nombreuses portions, les questionnements semblent plus limités, il faut rappeler qu'il ne s'agit que d'une expertise à vue, sans sondage et alors que la végétation masquait encore une grande partie de maçonnerie. On peut donc estimer que la réalité est plus complexe que ce que l'on a pu percevoir.

Le potentiel détecté fait appel principalement aux problématiques de l'architecture militaire, pour sa conception et son adaptation à l'usage d'armes nouvelles. Ceci étant, et c'est un des points les plus intéressants de ce diagnostic, nous avons relevé de nombreux éléments se rapportant à d'autres problématiques, peu abordées sur le site, celles de l'habitat civil. La succession d'indices, notamment sur le parement intérieur de la courtine sud, suggère en effet une densité de construction au sein de la basse-cour qui apporte un éclairage entièrement renouvelé sur le statut de cet espace.

Victorine Mataouchek

Néolithique
Âge du Fer
Gallo-romain

ÉTRECHET
Le Buisson Vert et Fets de Marchat

Localisé sur le plateau nord de la commune d'Etrechet (Indre), le diagnostic archéologique ZAC d'Ozans Phase 1 Tranche 6, aux lieux dits le Buisson Vert et Fets de Marchat, a permis d'explorer une surface d'environ 38 hectares. Plusieurs fréquentations et occupations anthropiques ont été identifiées du Néolithique à la période moderne/contemporaine.

Les premières traces de l'anthropisation sont datables du Néolithique moyen. La faible quantité de tessons, l'absence de structure et l'importante distance séparant ces découvertes permettent de suggérer une fréquentation des lieux entre le V^{e} et le IV^{e} millénaire av. J.-C.

Les mobiliers lithiques et céramiques attestent de la fréquentation de deux secteurs, au nord-est et au sud-ouest de l'emprise diagnostiquée au cours du dernier tiers du IV^{e} millénaire. L'hypothèse d'une aire d'échange et/ou halte de voyage est évoquée pour expliquer la présence du dépôt de lames pressigniennes et des céramiques des tranchées 35 et 36.

Au Néolithique final, le terroir est mis en valeur comme l'atteste l'habitat localisé tranchée 55. Toutefois, les vestiges sont peu nombreux et relativement concentrés. Conservé dans une légère dépression d'une mardelle, un horizon ayant toutes les caractéristiques d'une surface cultivée a été mis en évidence dans la tranchée 36. Sa formation est liée à l'une des occupations néolithiques mise en évidence dans le secteur.

De l'âge du Bronze à la fin du second âge du Fer, le secteur semble avoir une vocation agropastorale. Les occupations domestiques, en liaison avec ces activités

rurales, sont vraisemblablement celles mises au jour en périphérie, à l'ouest, au cours des nombreux diagnostics et fouilles réalisés ces dernières années.

Les structures antiques découvertes mettent en lumière de vastes parcelles à vocation agropastorale. L'étude permet de suggérer que les activités domestiques gallo-romaine se déroulent en dehors de la surface prescrite. Elles sont identifiées sur tout le pourtour sud-ouest, ouest et nord-ouest. La présence d'une aire funéraire suggérerait la proximité d'un habitat au nord ou au nord-est de l'emprise prescrite.

Les données issues de ce diagnostic s'ajoutent au volumineux corpus de sites de la ZAC d'Ozans. Ce vaste secteur diagnostiqué du plateau nord d'Étrechet semble avoir eu essentiellement une vocation agropastorale du Néolithique à aujourd'hui.

Grégory Poitevin

Âge du Fer

MEUNET-PLANCHES
Les Iles

En 2009, dans le cadre du programme ANR Celtecophys piloté par K. Gruel, une prospection magnétique a été effectuée dans l'emprise de l'habitat fortifié de La Tène finale dit « camp de Corny » à Meunet-Planches, situé au lieu-dit actuel des Iles. Différents types d'anomalies magnétiques, d'intensité plus ou moins forte, ont été mis en évidence. Une de ces anomalies, de très forte intensité, signalait la présence de deux fours métallurgiques ayant été utilisés pour la réduction du minerai de fer. Les datations ^{14}C obtenues sur des charbons de bois prélevés dans ces fours donnaient des fourchettes calibrées entre les VIII^{e} et V^{e} s. av. J.-C., montrant que la production métallurgique n'avait pas de lien avec les vestiges de l'habitat fortifié de La Tène finale et de la villa d'époque romaine. Entre 2013 et 2016 des prospections pédestres ont été menées pour localiser dans les parcelles voisines les scories « en cordons » caractéristiques de la technologie employée dans ces ateliers. Elles ont été suivies de prospections géophysiques qui ont montré la présence de nombreuses autres anomalies magnétiques.

La campagne de fouille 2017 a concerné la partie sud de la zone métallurgique délimitée par les prospections pédestres et magnétiques (fig. 1). Le nombre d'anomalies ponctuelles juxtaposées laissait espérer la présence d'un assez grand nombre de structures permettant d'enrichir le corpus des fours de réduction à scories piégées et à usages multiples produisant les scories « en cordons » et de mieux connaître leur architecture. Le choix de ces ateliers, situés à l'opposé des ateliers déjà fouillés en 2013 et 2015, avait également pour objectif de tester l'hypothèse d'un déplacement progressif des ateliers au cours du temps dans la zone métallurgique. Pour traiter ce point, une datation fiable des ateliers était nécessaire. C'est pourquoi la plus grande attention a été portée au recueil par flottation des charbons de bois présents dans le sédiment accompagnant les scories en place dans les fours et donc contemporains de la dernière opération de réduction. Une étude anthracologique préliminaire de l'ensemble des charbons de bois a été effectuée par Valentina Ballavia (Evéha) pour sélectionner les charbons à dater en éliminant le facteur « vieux bois ».

Trois nouveaux ateliers ont donc été fouillés en 2017. Ils sont constitués de fours construits dans des fosses circulaires ou ovales. L'atelier 4 est composé de quatre fours remplis de scories, dont l'un possède encore sa paroi en place dans la fosse et un fragment du piédroit de sa porte. Les datations radiocarbone montrent que deux des fours de l'atelier ont arrêté de fonctionner avant 500 av. J.-C., les deux autres pouvant avoir fonctionné plus tardivement. L'atelier 5 est composé de 5 fours et 6 trous de poteaux. La position des trous de poteaux définit une superstructure polygonale ne recouvrant que certains fours de l'atelier (FR10, FR18 et FR19). Les datations par radiocarbone montrent que les fours FR10 et FR18 ont cessé de fonctionner avant 480 av. J.-C. et que la probabilité qu'ils aient fonctionné en même temps que les fours FR16 et FR17 voisins topographiquement est très faible. On peut poser l'hypothèse de l'existence de deux ateliers successifs, le premier avec trois fours, couvert d'une toiture, puis un autre installé sans relation avec le précédent, lorsque la superstructure sur poteaux avait déjà été détruite.

L'atelier 6 comprend deux fours dont la dernière utilisation a eu lieu entre 750 av. J.-C. et 410 av. J.-C. Les datations des ateliers fouillés en 2017 montrent donc qu'ils ne peuvent pas être tous strictement contemporains, mais il reste impossible de déterminer une chronologie fine de l'activité.

Durant la campagne de fouille de 2017 ce sont donc douze nouveaux fours de production du fer datés de la fin du premier âge du fer, probablement organisés en 5 ateliers, dont un couvert par une toiture qui ont été découverts à Meunet-Planches. Au total, la zone de production compte maintenant 22 fours de réduction à scories piégées et usages multiples fouillés. Ils constituent le corpus le plus important de fours de ce type datés des VI^{e}-V^{e} s. av. J.-C. Jusqu'à la découverte de cette zone de production seuls trois fours similaires étaient connus pour le premier âge du fer (Fabre, Rigal, 2007 ; Honoré *et al.* 2007).

Nadine Dieudonné-Glad

Dieudonné-Glad N., « La production du fer au tournant des VI^{e} et V^{e} s. a.C. Des changements techniques économiques et sociaux ? » in Marion S. dir., *Production et proto-industrialisation aux âges du fer. Perspectives sociales et environnementales*, Actes du colloque de l'AFEAF, Nancy 14-17 mai 2015, 2017, p. 365-382.

Fabre J.-M., Rigal D., « Les vestiges d'ateliers sidérurgiques de l'âge du Fer sur les sites de l'autoroute A20 : Courcans (Cours, Lot) » in Milcent P.-Y. Dir., *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*, colloque de Toulouse 20-23 mai 2004, Bordeaux, Aquitania, 2007, p. 125-131.

Honoré D., Léon G., Roudié N., « Deux sites de réduction et de forge de l'âge du Fer en Normandie «, in Milcent P.-Y. dir. *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*, colloque de Toulouse 20-23 mai 2004, Bordeaux, Aquitania, 2007, p. 117-124.

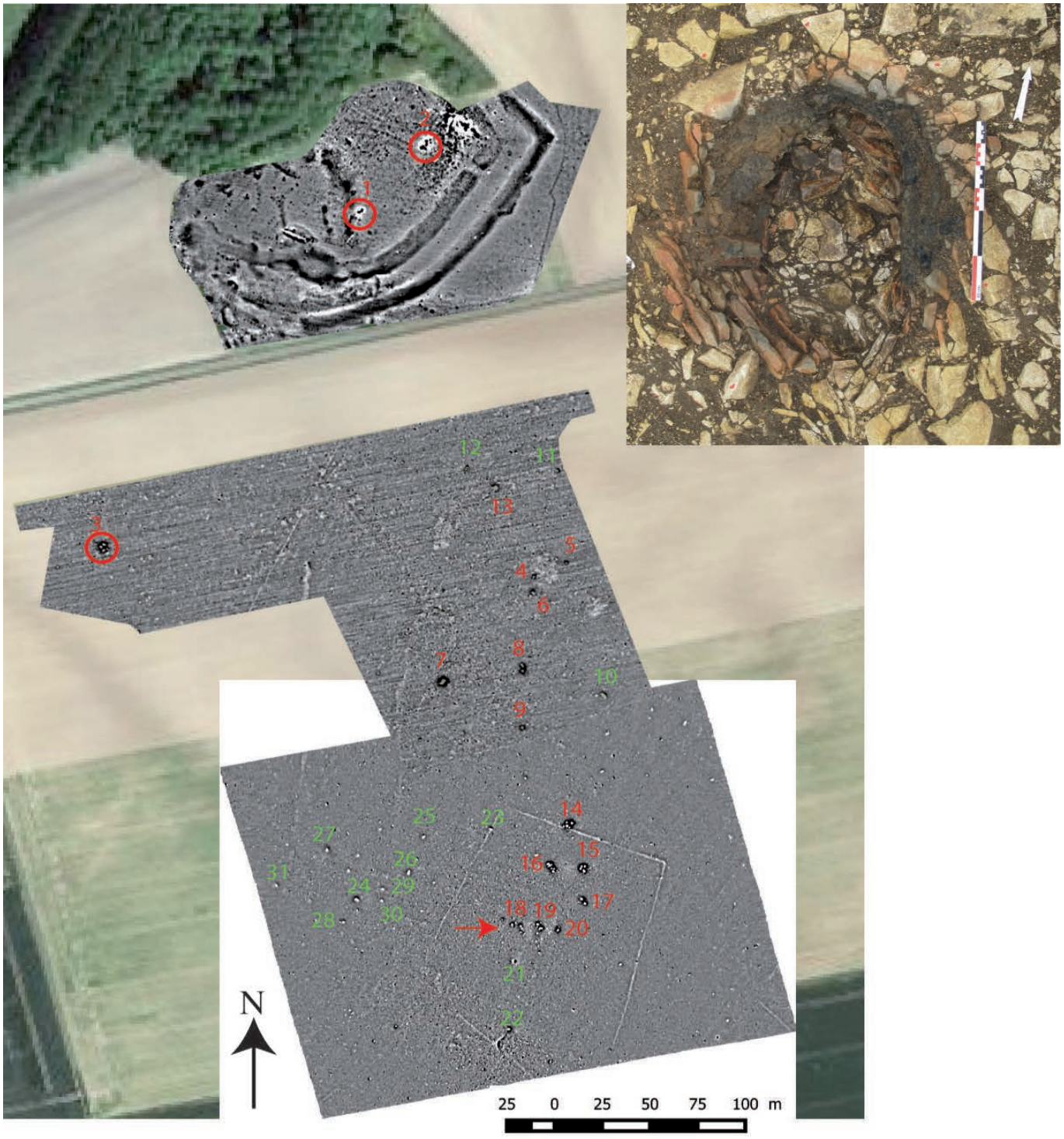

Meunet-Planches (Indre)
Les Iles : plan des anomalies magnétiques de la zone de production de fer (prospections Géocarta et Analyse-GC) et photographie du four FR13 (atelier 4) en fin de fouille dont la paroi comporte un retour à angle droit, vestige probable du piédroit de sa porte
(N. Dieudonné-Glad)

MONTIERCHAUME
ZAC de la Malterie

Le diagnostic réalisé sur la ZAC de la Malterie à Montierchaume (Indre) a révélé de nombreux indices d'occupations couvrant une longue période chronologique, du Paléolithique moyen au premier millénaire après J.-C., entrecoupée de longs hiatus.

Le Paléolithique moyen reste ici anecdotique, renseigné uniquement par une lame Levallois.

Le Néolithique final est présent sur toute l'emprise du site avec notamment un lot céramique homogène comptant plus d'une centaine de tessons. Si les vestiges à l'ouest de l'emprise font échos aux résultats obtenus lors du diagnostic de 2014, ils demeurent insuffisants pour caractériser l'occupation. L'essentiel des données provient de tessons céramiques illustrant majoritairement des dépôts secondaires.

Plusieurs indices illustrent les différentes périodes protohistoriques (Bronze ancien, Hallstatt final/La Tène ancienne, La Tène finale). Seule la transition entre les deux âges du Fer a livré des indices permettant de caractériser une occupation structurée comptant probablement plusieurs bâtiments concentrés à l'ouest de l'emprise.

La période gallo-romaine est caractérisée par un chemin dont la période d'implantation reste assez vague, le mobilier associé étant altéré. Il s'inscrit dans un espace intensément occupé et pourrait permettre de raccorder des établissements implantés plus au sud à la voie reliant Déols à Issoudun. La découverte du chemin ouvre ainsi une porte sur la ramification du réseau viaire antique du territoire biturige.

La période la mieux renseignée est incontestablement médiévale. Un site de la première moitié du premier Moyen Âge est identifié à l'extrémité est de l'emprise sous la forme de deux fours culinaires. L'habitat n'a pas été repéré, mais ces structures pourraient fonctionner avec le site du Chenil, situé plus au sud-est. Seule une opération complémentaire permettrait de vérifier cette hypothèse d'une occupation lâche à l'époque mérovingienne. Sans pérennité assurée, l'occupation de la seconde moitié du VII^{e} s. à la première moitié du XI^{e} s. s'inscrit dans la continuité de celle fouillée en 2014. Le site s'étend sur toute la largeur de l'emprise, organisé de part et d'autre autour du chemin médiéval. La structuration parcellaire appréhendée précédemment se précise avec les résultats du diagnostic. Cependant, les données restent insuffisantes en l'état pour préciser l'articulation des vestiges mis au jour avec ceux étudiés par M. Munos.

Gwenaël Roy

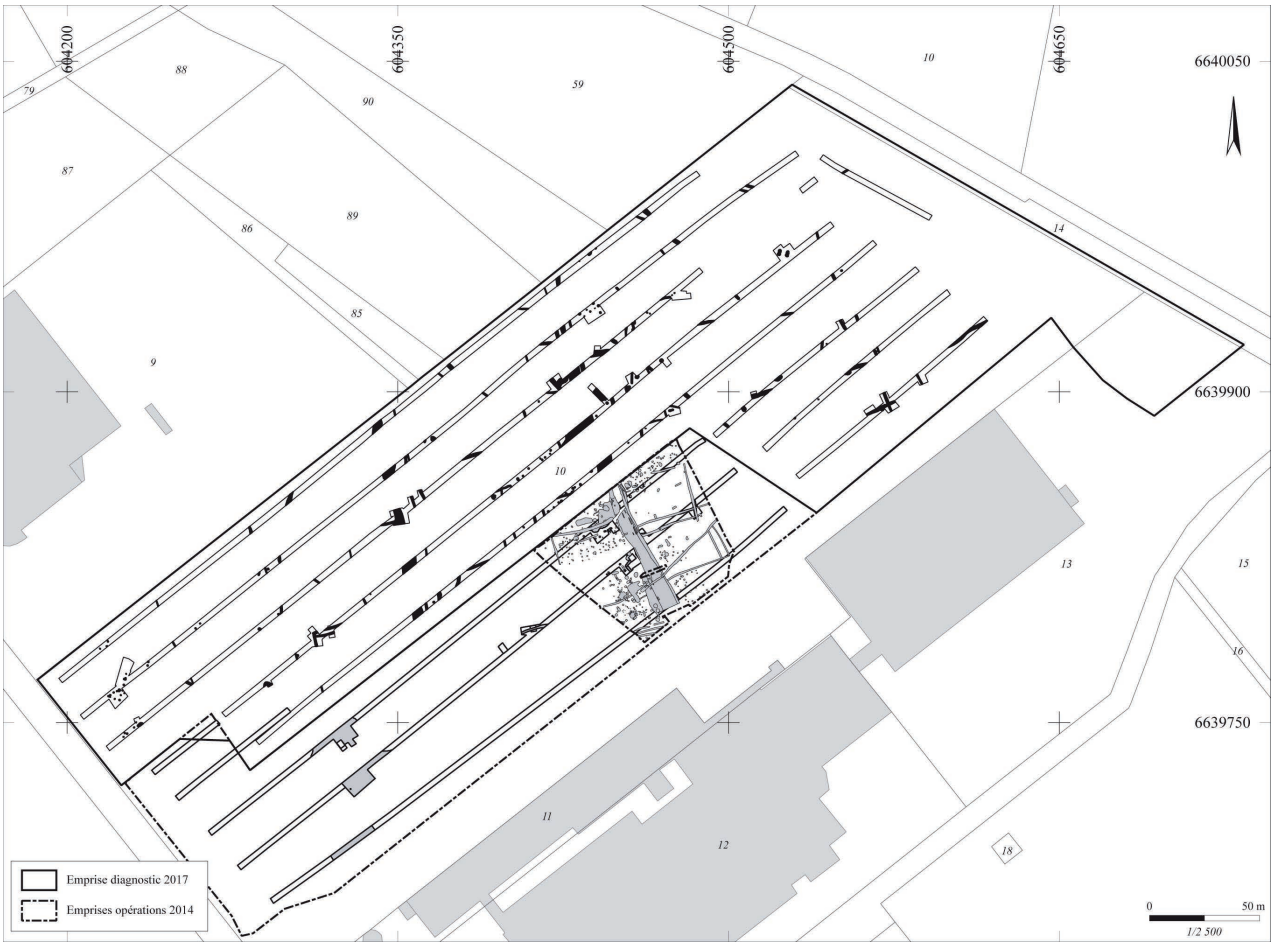

Montierchaume (Indre) ZAC de la Malterie : plan général des sondages et vestiges sur la matrice cadastrale actuelle (Gwenaël Roy, Inrap)

Âge du Fer

MOUHERS
Carrière de Cluis

Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique des lieux-dits la Brande, la Grande Brande et la Grange, se situe sur le plateau entre le versant oriental de la Bouzanne et le talweg du ruisseau du Couvent à la limite des communes de Mouhers et de Cluis (Indre). Le projet se divise en trois zones A, B et C. La parcelle A jouxte la carrière en exploitation et marque une pente légère vers l'ouest et la vallée de la Bouzanne. La parcelle B occupe le sommet du plateau de la vallée de la Bouzanne alors que la parcelle C correspond au haut de versant d'un second talweg où coule le ruisseau du Couvent.

Pour les trois zones concernées, seule la B, correspondant au sommet du plateau entre les vallées de la Bouzanne et du ruisseau du Couvent, s'est révélée positive. Elle a permis de mettre au jour une occupation de La Tène finale ainsi qu'une petite occupation antique et quelques vestiges non datés.

Les ouvertures de tranchées, pour les parcelles A et B ont été effectuées en fonction de la forme des emprises afin d'avoir un meilleur pourcentage d'ouverture. La parcelle C étant la plus vaste et de forme plus régulière, c'est la topographie du terrain qui a décidé de l'orientation des ouvertures. La surface prise en compte pour les ouvertures de tranchées correspond au piquetage effectué par l'aménageur. Pour la zone A, quatre tranchées orientées nord/nord-ouest sud/sud-est ont pu être ouvertes. L'ouverture des tranchées dans l'angle sud-ouest a respecté la présence d'un chemin d'accès. La réalisation d'une cinquième tranchée à l'est a été rendue impossible par la présence d'une haie.

Dans la zone B, 13 tranchées ont été ouvertes. La forme de cette emprise étant très irrégulière, toutes les tranchées n'ont pas la même orientation. De même, leur longueur est variable du fait de la forme de l'emprise mais aussi de la présence d'une haie et d'arbres.

Sur la zone C, la forme de l'emprise a permis d'ouvrir 16 tranchées dans un axe sud-ouest nord-est suivant les courbes de niveau du terrain. Ce diagnostic s'est révélé positif et apporte des informations inédites sur r l'occupation humaine à l'âge du Fer et au début de l'époque Antique dans ce secteur de Bas-Berry.

Sandrine Bartholome

Gallo-romain

SAINT-MARCEL ARGENTOMAGUS
Les Mersans, le bâtiment de commerce 2 dans son contexte viaire

L'intervention sur le bâtiment de commerce 2 s'achève après trois années de fouille programmée. Cet édifice est situé au carrefour de deux rues et présente une rangée de six longues cellules. Il appartient à une série bien représentée à *Argentomagus* par quatre autres exemplaires : un dans l'*insula* B, deux sur le forum et un dernier fouillé récemment par Philippe Salé près de l'amphithéâtre, le long de la voie vers Bourges. Françoise Dumasy a proposé de les appeler bâtiment de commerce, car même s'ils évoquent des espaces de stockage, il ne s'agit pas d'entrepôts, d'*horrea* au sens strict du terme. Par ailleurs, les locaux ouverts sur la rue ont pu servir à la vente, mais il ne s'agit pas non plus d'un simple alignement de boutiques ni d'un marché. Des bâtiments de ce type, très proches de ceux d'*Argentomagus*, ont été construits ailleurs en Gaule, à Saint-Romain-en-Gal ou encore à Reims. Ce bâtiment présente la particularité d'avoir été fouillé par 4 équipes de fouilles différentes ces cinquante dernières années (J. Allain 1968-1968, A. M. Jouquand 1992-1994, F. Dumasy 1997-2002, A. Levasseur 2014-2017).

Le bâtiment de commerce du Haut-Empire

Les sondages profonds menés par Jacques Allain ont livré 13 niveaux d'occupation dont les plus anciens datent de la Tène III. Les fouilles des abords de la fontaine menées par Anne-Marie Jouquand ont montré que « *le bâtiment en pierre recoupe les niveaux de destruction d'un premier bâtiment en matériaux périssables* ». Quant au réseau viaire, il est attesté avant la création du bâtiment : c'est d'ailleurs ce réseau de rues qui a amené un plan architectural étonnant et une construction dépourvue d'angles droits. Elle a dû s'inscrire dans un espace déjà bâti et prendre en compte les contraintes de la voirie. L'implantation du bâtiment de commerce à l'intérieur d'une insula déjà construite, explique peut-être les différences dans les dimensions d'une cellule à l'autre, d'une base à l'autre. Retenons trois valeurs constantes : la largeur de l'élévation des murs de 0,50 m, la largeur des fondations de murs de 0,67 m et la largeur des seuils maçonnés de 0,40 m. L'absence de sol construit, nous invite à conserver l'hypothèse de Françoise Dumasy proposant un plancher à l'intérieur des cellules. Ce plancher a pu prendre appui sur les ressauts de fondation des murs porteurs.

Le premier portique nord

Sur le premier portique Nord, le premier constat est que les bases B11 et B 8 sont beaucoup plus massives que les autres bases maçonnées de l'édifice, probablement parce que l'on a voulu construire plus solidement les angles du bâtiment commercial dans son état 1.

Maxence Poirier qui a travaillé sur les restitutions architecturales du bâtiment pense que « *cela semble cohérent avec la possibilité d'un étage construit en maçonnerie de pierres, nécessitant un renforcement des chaînes d'angle de l'étage et donc des colonnes d'angle du rez-de-chaussée, plus sollicitées que les colonnes centrales (B9 – B10).* » La superficie utile des cellules du BC2 varie de 30,8 m² à 35,3 m². Philippe Salé a fouillé un bâtiment commercial sur le plateau des Courates qui présente lui aussi des pièces avec des surfaces différentes : trois pièces présentent une surface utile de 39,6 m², trois autres plus réduites dont la surface utile est de 37 m². Il est par ailleurs possible que l'activité réalisée dans la cellule ait induit une différence de taille d'une pièce à l'autre mais cela reste à démontrer et nous n'avons aucun argument à ce jour pour l'étayer.

Saint-Marcel (Indre) Les Mersans, insula C : aménagement piétonnier sur la rue Est-Ouest 1 (orthomosaïque C. Galinand)

L'agrandissement du bâtiment sur le réseau viaire

Lors du remaniement du réseau viaire, au cours du IIe s., ce bâtiment s'agrandit en empiétant sur le trottoir de la rue Est-Ouest 2. Le premier portique Nord est fermé par les maçonneries M1, M2 et M3 qui sont construites entre les bases du portique existant afin de proposer un nouvel espace qui vient compléter les 6 cellules existantes mais cet espace n'ayant pas de seuils maçonnés construits, fait plutôt office de galerie. Au nord est construit un nouveau portique. C'est peut-être lors de cet agrandissement, que les portiques Est et Ouest sont érigés autour du bâtiment, afin de proposer plus d'espaces de circulation ou de commerce sous les portiques. Et surtout, afin de construire un étage ou de l'agrandir s'il existait déjà. Cet étage pouvait servir de lieu de stockage ou de logement ; il devait être accessible par une échelle, car aucun départ d'escalier n'a été découvert. Les bases maçonnées sont de forme carrée ou trapézoïdale, d'1 m de côté en moyenne. Toutes les mesures sont différentes d'une base à l'autre. L'espace de circulation couvert était large de 3,32 m (portique Est) à 3,41 m (portique Ouest). Ludivine Lebrun a réalisé une étude métrologique sur le bâtiment qui indique que le portique Est (72,93 m²) offre un espace moins large que le portique Ouest (78,87 m²).

L'aménagement piétonnier de la rue Est-Ouest 1

En ce qui concerne la rue Est-Ouest 1 lors de cet état 2, on observe la mise en place d'une nouvelle recharge sur la chaussée de l'état 1. Elle est constituée de petits pavés calcaires émoussés, de mortier ocre beige et de petits galets polis. C'est à ce moment-là qu'est mis en place un aménagement piétonnier, avec l'installation de 6 *metae* entre le trottoir nord, large de 1,20 m à la limite sud de la chaussée, soit sur une longueur de 4,50 m. Le secteur ayant été très remanié postérieurement, il n'a pas été possible de trouver le trottoir sud, mais nous pensons que les *metae* allaient d'un trottoir à l'autre. De ces *metae* de forme ovalaire, il n'en reste qu'une qui soit d'origine, elle est posée directement sur les pavés calcaires émoussés. Le trottoir borde M10, le mur sud de l'édifice, puis lui succède sous le portique ouest une recharge de sable brun rouge compactée qui semble être le sol de circulation. Une telle structure est bien connue en Italie, dans les villes étrusques de Marzabotto ou Cosa, ou à Pompéi et à *Herculanum*, mais il ne semble pas, à ce jour, qu'elle ait d'équivalent en Gaule.

Les structures artisanales du Bas-Empire

Au début du IVe s., la ville connaît de nombreuses transformations qui sont peut-être liées à l'installation de la fabrique d'armes. Les portiques du bâtiment de commerce 2 sont arasés et démontés, à l'instar des autres portiques dans l'agglomération secondaire, et l'on observe une redéfinition des espaces. De nombreuses traces d'arrachements sur l'arase supérieure des murs et des bases invitent à s'interroger sur des aménagements (calages, trous de poteaux) dans les maçonneries du Haut-Empire. La dernière assise de fondation du mur M 9 semble extrêmement plane, comme si l'élévation du mur avait été

enlevée avec la volonté d'utiliser les fondations de M9 comme stylobate par exemple. Les arrachements ont pu servir à accueillir des poteaux en bois pour supporter la toiture. Le dégagement du mur M10 est venu consolider cette hypothèse, puisque l'arase supérieure présente les mêmes caractéristiques : de nombreux arrachements et une récupération des blocs suivant un pendage de l'est vers l'ouest. L'aire artisanale semble plus ouverte dans cette partie méridionale dont les élévations sont en matériaux périssables, sans doute moins hautes que celles du bâtiment commercial du Haut-Empire mais néanmoins couvertes d'une charpente et d'une toiture d'imbrices et de *tegulae*.

Sur le portique arasé à l'est, deux structures de chauffe de forme oblongue, creusées à même le sol, ont été fouillées en 2016. Elles semblaient recouvertes par une toiture en tuiles qui fonctionne avec un solin maçonné. Nous avons envisagé que ces structures soient des fosses de cémentation, comme à Bordeaux. L'idée était séduisante vu que nous avons des fragments de creusets dans les couches environnantes. Nadine Dieudonné-Glad a étudié les prélèvements de la terre organique qui comblait ces creusements et il n'y a aucune trace de battitures à l'intérieur, ce qui rend peu probable l'hypothèse qu'ils soient à mettre en relation avec la métallurgie du fer. Une structure de combustion a été fouillée en 2017. Elle était creusée dans les niveaux antérieurs à l'angle de M10 et du seuil M22. L'absence de battitures là encore interroge sur sa fonction. Elle a pu servir à recuire des résidus de fer.

Les cellules méridionales semblent suivre un schéma de construction avec des parties construites et fermées dans leur moitié Est alors que la moitié Ouest paraît être ouverte sous des auvents. Des sols de galets sont aménagés sur les niveaux de démolition de l'état antérieur dont la surface a été utilisée comme sol et des fosses servant à l'activité artisanale sont creusées. Elles ont livré de la céramique, et des outils (pierre à aiguiser, polissoir).

L'aménagement piétonnier a été préservé car une épaisse recharge empierrée est installée dessus. Cette aire de circulation semble plus orientée nord-sud par son bombement, et contemporaine des derniers niveaux d'occupations du Bas-Empire. Au début du IV^{e} s., une adduction a été creusée le long de la rue Est-Ouest 2, coupant toute la stratigraphie antérieure. Elle passe au nord du second portique septentrional. Cette adduction ayant été fouillée par Françoise Dumasy et Anne-Marie Jouquand, qui ont démontré la présence de frettes cerclant une canalisation en bois. La fouille programmée 2017 ne l'a pas vidée complètement. Elle a juste mis au jour deux tambours de colonne pour avoir des informations sur le module possible des colonnes des portiques. Ces blocs confirment le démontage des portiques avant le comblement de l'adduction tardive.

Une aire de débitage marquant la fin de l'occupation antique

Le pierrier découvert dans le sondage E marque la fin de vie du bâtiment et sans doute de l'*insula* C puisqu'il contient de nombreux blocs liés à sa construction qui sont mis au rebut et débités. Il marque aussi la fin de l'activité artisanale, puisqu'il a livré des fragments de parois de four parfois vitrifiés, et des amphores concassées. Le mobilier est en cours d'étude, pour tenter de dater avec précision ces dernières traces d'occupation du site antique. Les déblais issus de la démolition du bâtiment semblent évacués au sud de la rue Est-Ouest 1. L'étude lapidaire est réalisée par Matthieu Dusséaux.

L'intervention a permis de donner une visibilité d'ensemble au bâtiment de commerce 2, de comprendre sa construction, de suivre son agrandissement et son réaménagement en aire artisanale. Elle a également permis de faire la jonction avec le réseau viaire et de découvrir un aménagement piétonnier sur la rue Est-Ouest 1. L'étude comparative de cet édifice se poursuit avec les bâtiments de commerce de Saint-Romain-en-Gal, Reims, Barzan, et d'*Argentomagus*.

Il faudra s'interroger également sur les matériaux : étude TCA et surtout étude lithique, même si le calcaire oolithique reste le matériau principal, des blocs de chaille (silice jurassique), des grès grossiers font leur apparition dans les vestiges du Bas-Empire. Certaines de ces roches latérisées ont de la ferraille à cœur et il est possible que du métal ait été récupéré de ces roches, obtenues sans ouverture d'une carrière, juste en ramassant ces matériaux non loin du plateau entre la faille de la Garenne et la Creuse.

La couverture photographique en 3D menée par Cyrille Galinand au cours des campagnes de fouille a permis d'avoir une vision globale des différents niveaux et de garder des séquences qui seront exploitées dans le cadre de la publication en cours (PCR *Argentomagus*).

Annette Levasseur

Gallo-romain

PCR *Argentomagus*
De l'*oppidum* à la *fabrica armorum omnium*

L'année 2017 a correspondu au lancement de la publication des Fouilles programmées 1989-2017. Nous avons modifié le titre de l'ouvrage intitulé désormais « *Argentomagus Le centre urbain I^er^s. a. C./V^e^ s. p. C.* ». L'expression « centre urbain » qui couvre à la fois les rues, les îlots, l'organisation urbaine ainsi que les bâtiments publics et privés nous a paru plus suggestive que l'expression « Rues et îlots du centre urbain » proposée jusqu'ici. En sous-titre, nous avons indiqué la fourchette chronologique prise en charge, soit les six siècles de la période romaine.

Il s'agit d'une fouille programmée quelque peu exceptionnelle par ses dimensions, puisqu'elle couvre une superficie de 8 250 m² (150 m de long sur 55 m de large) et par sa durée, puisqu'elle a fait l'objet de 24 campagnes annuelles. Elle se décompose en quatre programmes successifs dirigés par trois responsables, pilotes de la publication : les fouilles 1989-1996 et 1997-2002 sous la responsabilité de F. Dumasy, puis la fouille 2004-2009 dirigée par S. Sindonino et enfin la fouille 2014-2017 dirigée par A. Levasseur.

Quant aux modalités d'enregistrement des données, précisons que les 14 premières campagnes (fouilles 1989-2002) sont antérieures à l'utilisation des ressources numériques sur le terrain. L'enregistrement des fiches stratigraphiques et des faits a été réalisé uniquement sur support papier. C'est aussi le cas des centaines de plans et de coupes stratigraphiques levés sur papier millimétré ou calque synthétique. Quant aux photos, diapos ou tirages NB qui représentent plusieurs milliers de documents, elles relèvent toutes des pratiques de l'argentique. Il nous faut donc scanner les dessins, puis les redessiner par DAO, et scanner diapos et photos en vue de la publication.

Parallèlement à ce travail de traitement de la documentation, nous avons rédigé un prologue de 35 pages consacré à l'historique des fouilles, à leur situation dans l'histoire de la recherche à *Argentomagus* et aux problématiques mises en œuvre. Nous avons poursuivi par la présentation des données de la Période 1. Dans le secteur étudié, cette période, contemporaine du principat d'Auguste et du règne de Tibère, correspond à des occupations marquées par le creusement de fosses dans le substrat géologique, puis par leur remblaiement (Phase 1A). La phase 1B voit la construction d'un long bâtiment sur sablières basses orienté EO, tandis qu'apparaissent des aires de circulation en galets qui adoptent une orientation approximativement NS/EO. À la phase 1C, se manifestent des signes de partition de l'espace en parcelles orientées à 3° est qui accueillent un bâtiment en terre et bois et diverses structures à ciel ouvert. C'est à ce moment-là que sont mises en place des rues avec pavés en calcaire et qu'est construit un égout maçonné. À la phase 1D, à l'intérieur des limites parcellaires de la phase précédente, l'occupation se densifie avec l'installation d'ateliers et d'habitats, toujours en terre et bois. Dans les années 40 ap. J.-C., ces bâtiments disparaissent à la suite d'une réorganisation de l'espace urbain et s'ouvre la Période 2 qui sera étudiée en 2018.

Françoise Dumasy

Âge du Bronze

VAL-FOUZON
L'Étang Neuf

Le diagnostic réalisé sur la commune de Val-Fouzon (Indre), au lieu-dit l'Étang Neuf, a permis de mettre en évidence une vaste fosse polylobée de 28 m². Si la structure d'extraction évoque l'implantation d'un site d'habitat dans les environs datant de la fin de l'âge du Bronze et/ou du début du premier âge du Fer, la faible proportion de matériel exhumé, comme son caractère fragmenté, ne rendent pas compte de rejets domestiques préférentiels signalant la présence d'une maison d'habitation à proximité immédiate. Aucune autre structure n'est associée à cette fosse polylobée.

Pour la période moderne, les 2 trous de poteaux, découverts dans la tranchée 1, peuvent faire partie d'un bâtiment situé au sud de la parcelle dont la fonction reste indéterminée. Deux fossés découverts dans les tranchées 5 et 8 peuvent faire partie d'un parcellaire ou d'un système de drainage mais ne sont pas datés.

Éric Champault